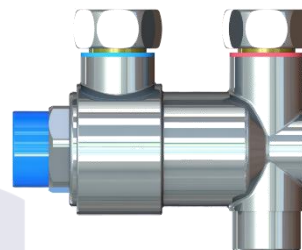


Mitigeur thermostatique G3/8" multi-position

1. Description

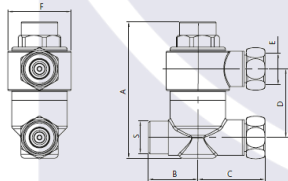
Le mitigeur est destiné à l'alimentation des installations individuelles (Lavabo, évier, douche etc).
Sa base pivotante, unique sur le marché, facilite le raccordement.
Celui-ci réglera et stabilisera automatiquement la température de l'eau mitigée en sortie suivant le réglage prédéfini permettant des économies importantes.
Mitigeur pré-réglé à 38°C en usine, pouvant être modifié par l'installateur.



2. Caractéristiques

-Corps	CW617N*
-Raccordements	G3/8"
-Joint	EPDM
-Ressort	Inox
-Piston (revêtement)	PTFE
-Finition	Poli chromé
-Clapet anti retour NF, KIWA, DVGW, Belgaqua	NEOPERL
-Elément de cire	VERNET
-Réglage usine de la température mitigée (EC80°C 3b-EF15°C 3b)	38°C
-Plage de réglage	15 à 65°C
-Plage de fonctionnement optimale	34 à 42°C
-Température entrée eau chaude maxi (en pointe)	90°C
-Température entrée eau froide	5 à 20°C
-Température différentielle (T°chaud-T°mitigée)	20°C
-Stabilité de la température mitigée avec pressions équilibrées	+/- 2°C
-Pression de service statique	10 bars maxi
-Pression de service dynamique	1 à 5 bars
-Débit d'eau mitigée minimum	3l/minute
-Débit d'eau mitigée sous 3 bars	10l/minute
-Différence de pression entre eau chaude et eau froide	<1bar
-Variation des pressions après mise en service	10%

Attention sécurité anti-brûlure active si la température d'eau mitigée est inférieure à 42°C et que la différence de température entre l'eau chaude et l'eau mitigée est supérieure à 20°C



Référence	A	B	C	D	E	F	S	Poids (gr)
118161	70	25	34	35	F3/8"	32	M3/8"	167

3. Installation

Choix de l'appareil : avant le montage du mitigeur, s'assurer que le mitigeur choisi est celui qui convient à l'installation, avec les débits, les températures et les pressions dynamiques dans les limites précisées par les caractéristiques paragraphe 2.

Filtration : il est préférable d'équiper le mitigeur de filtres sur les entrées eau froide et eau chaude.

Il est recommandé de rincer les tuyauteries avant le montage du mitigeur pour enlever les impuretés éventuelles.

Mise en service : il est conseillé de régler chaque mitigeur sur place pour assurer la bonne température de l'eau mitigée car les conditions de chaque installation peuvent être différentes.

-Il faut raccorder les alimentations chaudes et froides en respectant les couleurs des bagues du corps

Le mitigeur fonctionne dans n'importe quelle position horizontale ou verticale.

Attention : - Le mitigeur **NE DOIT PAS** être chauffé pendant le montage car cela pourrait endommager l'élément thermostatique.

-Le mitigeur **NE DOIT PAS** être utilisé avec une arrivée d'eau chaude de plus de 90°C.

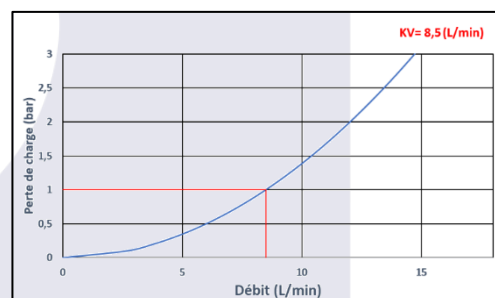
-Le mitigeur **NE DOIT PAS** geler.

Si l'installation craint le gel, il faut isoler l'environnement pour protéger le mitigeur.

-Il **NE FAUT PAS** utiliser trop de pâte d'étanchéité qui pourrait pénétrer dans le mitigeur et ainsi nuire à sa performance.

4. Pression d'alimentation

Les mitigeurs ont une performance optimale lorsque les pressions d'alimentations dynamiques eau chaude et eau froide sont équivalentes
Il est conseillé d'installer des réducteurs de pression si nécessaire sur les circuits d'alimentation



5. Réglage

-Avant de régler le mitigeur, il faut ouvrir l'alimentation d'eau chaude à température de service normal

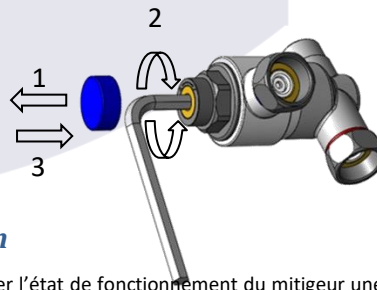
-Vérifier la température d'eau mitigée obtenue à la plus proche sortie

-Laisser couler au moins une minute jusqu'à stabilisation de la température mitigée

-Enlever le chapeau bleu pour libérer la vis et procéder au réglage avec un clé allen (1)

-Régler à la température souhaitée : diminuer en tournant dans le sens des aiguilles, ou augmenter en tournant dans les sens inverse (2)

-Lorsque la température de sortie souhaitée est obtenue, remplacer le chapeau bleu (3)



6. Entretien

-Il est conseillé de vérifier l'état de fonctionnement du mitigeur une fois par an, ou plus fréquemment si la dureté de l'eau n'est pas dans les normes habituelles.

-Vérifier la température de l'eau mitigée, elle ne devrait pas varier de ±2°C de celle réglée à la mise en service.

-On peut visuellement constater l'état des clapets anti-retour, les clapets ne nécessitant pas d'entretien particulier.



7. Garantie

1. Outre la garantie légale, nos produits seront garantis contre tous défauts de matière et tous vices de fabrication pour une durée de 1 an à compter de la date d'achat attestée par le cachet du revendeur ou la facture.
2. Le recours à la garantie est subordonné au respect de nos prescriptions et directives en matière d'emploi, de montage, d'installation, de mise en œuvre, de révision et d'entretien des produits.
3. La garantie couvre exclusivement la réparation ou l'échange gratuits des pièces reconnues défectueuses ou, en cas d'impossibilité, d'une pièce répondant au même usage, à l'exclusion expresse de tous frais accessoires tels que frais de main d'œuvre, frais de dépose et repose, frais d'emballage, frais de déplacement et de transport ou dommages et intérêts, notamment pour privation de jouissance. Le cas échéant, les produits défectueux ou autres doivent nous être retournés uniquement après notre accord en franco de port, assemblés et ne présentant aucune trace de violation. Les envois en port dû ne seront pas acceptés. L'acheteur s'engage à retourner à ses frais dans un délai de 2 mois maximum les pièces reconnues défectueuses qui auront été remplacées par des pièces neuves. La réparation, la modification ou le remplacement des pièces durant la période de garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger celle-ci.
4. Dans le cas d'une incorporation de nos produits dans des ensembles qui ne sont pas de notre fabrication, la garantie telle que définie ci-dessus ne s'applique qu'à nos pièces reconnues défectueuses, la responsabilité de notre Société ne pouvant en aucun cas être recherchée à l'occasion d'un défaut de conception, de fabrication ou de montage de l'installation d'ensemble ou d'une défectuosité de pièces qui ne seraient pas de notre fabrication.
5. La garantie ne couvre pas, et notre entière responsabilité est exclue, les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle des pièces ni les avaries et dommages qui pourraient être la conséquence d'une mauvaise utilisation, d'une modification, d'une installation non conforme aux règles de l'art, DTU et aux spécifications techniques définies, d'un entretien défectueux, d'une utilisation anormale ou d'un accident matériel ou corporel, ou d'un stockage défectueux. De même, cette garantie ne couvre ni l'absence ou la déficience d'entretien, ni les dommages dus à l'action des eaux agressives calcaires ou des corps étrangers (gravier, sable, limaille, particules de tartre, etc...). Par ailleurs, la garantie ne couvre ni les dommages causés aux personnes et aux biens, autres que les marchandises incriminées, ni le manque à gagner résultant de l'arrêt de l'exploitation.
6. Tout produit faisant l'objet d'un démontage, ou tout équipement qui aura fait l'objet de transformations ou de modifications mêmes légères ne pourront bénéficier des clauses de la garantie.
7. La garantie s'applique après examen et respect des règles pour service après-vente. Ce document est transmis à tous les clients. Dans le cas où les conclusions de l'expertise d'un retour produit démontre une utilisation non-conforme aux prescriptions d'entretien et d'usage définis dans le présent document, des frais d'expertises peuvent être réclamés à l'acheteur.
8. Si le remplacement ne peut être effectué par un produit identique suivant l'arrêt ou le changement de fabrication, un produit de substitution répondant au même usage sera proposé. L'application de la garantie ne pourra pas en prolonger la durée. La garantie légale des vices cachés s'applique en tout état de cause.